



SESSION 2018

UE 10 - COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Durée : 3 heures – Coefficient : 1

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Aucun matériel n'est autorisé. En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT** et constitue une faute (le sujet est adapté à cette interdiction).

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 9 pages numérotées de 1 à 9.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet (il se situe à votre disposition).

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde.....	page 1
Présentation du sujet.....	page 2
DOSSIER 1 - Constitution de société (3 points).....	page 3
DOSSIER 2 - Coût des immobilisations (6 points).....	page 3
DOSSIER 3 - Changement comptable et contrat à long terme (3 points).....	page 3
DOSSIER 4 - Comptabilité des productions libérales (3 points).....	page 4

Le sujet comporte les annexes suivantes

ANNEXE 1	
Annexe 1 - Constitution de la société PLUTON.....	page 5
ANNEXE 2	
Annexe 2 - Implémentation de l'ordonnance de Lyon.....	page 5
Annexe 3 - Coût imputé le 1 ^{er} janvier 2018 par la société "VULCAN" dans le cadre de la réglementation « REACT ».....	page 6
Annexe 4 - Extrait de l'annexe 3 ^{ème} partie du 1 ^{er} semestre 2018 de l'ONC.....	page 6
ANNEXE 3	
Annexe 3 - Informations sur le contrat à long terme de la société ZEPHYR.....	page 7
ANNEXE 4	
Annexe 4 - Opérations réalisées en janvier 2018 par M. THALIE.....	page 7
Annexe 5 - Extrait de la comptabilité comptable des productions libérales.....	page 8
Annexe 6 - Livre journal de rendre avec le sujet.....	page 9

AVERTISSEMENT

Sur tous les sujets, de ces questions ou de ces annexes, vous devez à formuler une ou plusieurs réponses.
Il vous est demandé de le (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.